



2020-2021

## LES ÉTUDIANTS EN PARLENT

« En licence de lettres modernes, il faut lire beaucoup et pas seulement ce qui est au programme.

Ce qu'on appelait «français» au lycée se différencie en plusieurs matières : on étudie la littérature des origines à nos jours, mais aussi le latin, la langue du Moyen Âge ou la stylistique.

Il faut également faire preuve d'autonomie : cela demande de l'investissement personnel mais les emplois du temps permettent de travailler à la bibliothèque. »

Lise, étudiante en 3e année de licence Lettres modernes

## ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

### Site de Grenoble / Domaine Universitaire

Espace orientation et insertion professionnelle  
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France  
151 rue des universités  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45  
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

### Site de Valence

CIO'SUP  
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche  
11 Place Latour-Maubourg  
26000 VALENCE  
Tél. : +33 (04) 26 44 35 00  
Ciosup2607@aduda.fr

## ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

> une semaine d'accueil en 1re année est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, choix des modules de préprofessionnalisation et, le cas échéant, d'un ETC (enseignement transversal à choix), conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, présentation des actions en faveur de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

> un enseignant référent suit chaque étudiant dès la rentrée et tout au long de la 1re année.

> un tutorat : certains étudiants en difficulté (en L1, mais aussi en L2 et L3) peuvent bénéficier d'un tutorat assuré sous forme de cours, par des étudiants avancés en Lettres.

> le module de préprofessionnalisation propose de découvrir des métiers et des secteurs professionnels pour accompagner dès la 1re année la construction des perspectives professionnelles pendant la licence.

## POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### Poursuite d'études

#### ■ Après la deuxième année de licence, en licence professionnelle.

Notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- > Licence professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction, réalisation web
- > Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques

#### ■ Après la licence, en master.

94% des diplômés de la licence Lettres poursuivent leurs études dont 78% en master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

- > Master Arts, lettres, civilisations
  - parcours Littératures : critique et création
  - parcours Comparatisme, imaginaire et société
  - parcours Sciences de l'Antiquité
  - parcours Diffusion de la culture
- > Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)
- > Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales, parcours Études italiennes - Études françaises
- > Autres masters en fonction de la mineure et du module de préprofessionnalisation suivis et selon les modalités d'accès aux formations envisagées.

### Insertion professionnelle

La licence Lettres peut donner accès à des secteurs professionnels variés, avec une poursuite d'études adaptée : enseignement, recherche, édition, documentation, communication, fonction publique, culture, domaine du spectacle...



## CONTACTS

### Responsables pédagogiques

du parcours lettres modernes à Grenoble  
Anne-Marie MONLUÇON  
Anne-Marie.Monlucon@univ-grenoble-alpes.fr

du parcours lettres classiques à Grenoble  
Sophie AUBERT-BAILLOT  
Sophie.Aubert@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable de la licence à Valence  
Magdeleine CLO-SAUNIER  
Magdeleine.Clo-Saunier@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat pédagogique

à Grenoble  
Séverine CROMBEZ (L1)  
Bureau B 322  
Tél. : + 33 (0)4 76 82 41 98  
Severine.Crombez@univ-grenoble-alpes.fr

à Valence  
Véronique SALOMEZ  
Tél. : + 33 (0)4 75 78 10 21  
Veronique.Salomez@univ-grenoble-alpes.fr

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes

Site de Grenoble  
Domaine universitaire  
Bâtiment Stendhal  
1180 avenue centrale  
38400 Saint-Martin-d'Hères

Site de Valence  
Site Latour Maubourg  
Bâtiment Marguerite Soubeyran  
87 avenue de Romains  
26000 Valence

## EN BREF

Domaine :

Arts, lettres, langues

Composante de rattachement :

UFR LLASIC (langage, lettres et arts du spectacle, information communication)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

## QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1re année en 2019-2020 :

GRENOBLE VALENCE



## GRENOBLE ET VALENCE

# LICENCE LETTRES



## QU'EST-CE QUE LES LETTRES ?

Étudier la littérature française à l'université, c'est acquérir des connaissances solides en culture générale et tout particulièrement littéraire, apprendre à maîtriser l'expression écrite et orale, développer des compétences argumentatives et critiques.

À côté d'enseignements fondamentaux en langue et littérature françaises (les genres littéraires, panorama de la langue française), langues et littératures antiques (langue latine ou grecque, culture antique) et littérature comparée (exemple : panorama de la littérature mondiale, mythologies internationales), les parcours de lettres (modernes ou classiques) offrent des ouvertures vers les littératures européennes, les disciplines artistiques (arts plastiques, photographie, théâtre, cinéma) dans leur relation avec la littérature, les langues vivantes, l'analyse de l'image et du film...

## ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

### Plusieurs parcours

La mention Lettres se décline en deux parcours :

- Lettres modernes (Grenoble et Valence)
- Lettres classiques (Grenoble)

La première année de ces deux parcours est commune. À l'issue de la première année, l'étudiant choisit le parcours Lettres modernes ou Lettres classiques.

- Le parcours Lettres modernes est centré sur la littérature et la langue française, avec une ouverture vers la littérature comparée et la franophonie.

- Le parcours Lettres classiques permet d'apprendre les deux langues anciennes (latin et grec) tout en se forgeant une solide culture grâce à la découverte des sources antiques (textes, images, monuments...)

### Spécialisation progressive

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation.

Licence mono-disciplinaire ou licence majeure-mineure

En licence deux modalités de parcours sont possibles :

- le parcours mono-disciplinaire dédié à une seule discipline,
- le parcours bi-disciplinaire, dit majeure-mineure, qui permet d'associer à une discipline du diplôme (majeure) une autre discipline (mineure). Il conduit à l'obtention de la licence dans la discipline majeure et garantit, en cas d'obtention du diplôme, la poursuite d'études dans les masters de la discipline majeure, ainsi que dans certains parcours de master de la discipline mineure. Les choix de poursuite d'études sont ainsi plus variés et les passerelles entre mentions sont facilitées.

En licence Lettres, les mineures possibles sont :

- Sciences du langage (Grenoble)
- Information-communication (Grenoble)

# LICENCE LETTRES

## OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des modules de préprofessionnalisation intégrés à tous les cursus de licence permettent aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels associés aux disciplines, à travers un choix de 2 ou 3 enseignements proposés dans une famille de métiers et de préciser ainsi leur projet d'études tout en acquérant des compétences professionnelles dans le domaine choisi. Un stage doit être réalisé pour compléter la connaissance d'un secteur professionnel.

**Les modules de préprofessionnalisation possibles à Grenoble :**

- > Métiers des bibliothèques et de l'édition
- > Métiers de l'enseignement et de la formation
- > Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- > Métiers des humanités numériques
- > Métiers du langage et de la communication

**Les modules de préprofessionnalisation à Valence** sont ouverts sur les métiers de l'enseignement, de la formation, du patrimoine et de la culture

## DOUBLES LICENCES

La mention Lettres permet également la préparation de doubles diplômes, sous condition d'une double inscription dans chacune des mentions choisies.

Ils constituent une formation d'excellence et permettent à des étudiants motivés et dotés d'une bonne capacité de travail d'acquies et de maîtriser les fondements de deux disciplines et ainsi d'obtenir deux diplômes en trois ans.

À noter que les étudiants qui suivent ces doubles licences doivent choisir le parcours mono-disciplinaire (voir tableau ci-dessous) de la licence Lettres.

Un aménagement (emploi du temps, organisation des enseignements) facilite le suivi de ces formations. L'étudiant ne suit que les enseignements fondamentaux de la licence mono-disciplinaire dans chacune des deux filières auxquels s'ajoutent langue et informatique.

Chaque semestre, l'étudiant peut abandonner le double cursus et poursuivre dans l'une ou l'autre des deux licences.

Les doubles diplômes proposés en Lettres :

- > [Lettres modernes - Histoire de l'art et archéologie](#)
- > [Lettres classiques - Histoire de l'art et archéologie](#)
- > [Lettres modernes - Philosophie](#)
- > [Lettres classiques - Philosophie](#)

## ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE MONO-DISCIPLINAIRE		LICENCE MAJEURE-MINEURE	
Enseignements fondamentaux = 18 crédits 18 crédits dans la discipline		Enseignements fondamentaux = 18 crédits 12 crédits dans la discipline majeure 6 crédits dans la discipline mineure	
Langue vivante étrangère = 3 crédits		Langue vivante étrangère = 3 crédits	
Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant		Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant	
Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)	Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)
	Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits		Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits

## STAGES

La validation d'un stage est une exigence pour obtenir le diplôme de licence.

Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus, en tant qu'option libre transversale par exemple.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...



## TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types de cours permettent l'acquisition des connaissances :

### Les cours magistraux (CM)

Les CM, en amphithéâtre peuvent accueillir jusqu'à 100 étudiants. Sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux est obligatoire, bien que l'assiduité ne soit pas vérifiée. En effet, elle permet aux étudiants d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

### Les travaux dirigés (TD)

Ils permettent un travail plus individualisé en petits groupes de 40 étudiants maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.

## INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

## MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

### Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquies, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- > l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- > il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- > l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

### Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent :

> **L'évaluation continue** a lieu durant le semestre. Elle prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux en classe et d'exposés.

> **L'examen terminal** se déroule à la fin de chaque semestre.

Type d'exercices demandés : commentaire ou dissertation

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquies si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20